

Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 039-243900420-20240408-2024_56_1-BF



Extrait du registre des délibérations
du Conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 08 avril 2024

Date de convocation
22 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, lundi 08 avril à 18h30 le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à La Loye au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Vote du budget primitif pour l'exercice 2024 N°56/2024

Nombre de membres

40

Présents

33

Représentés

3

Excusés

6

Votants

36

Présents

Mesdames Masuyer, Valot, Giancatarino, Hählen, Alixant, Pate, Mourot, Junod.

Messieurs Dejeux, Naudeix, Degay, Brochet, Timal, Poulin, Pichon, Poctier, Rougeaux, Ramaux, Chevanne, Baton, Koehren, Madgelaine, Chalumeau, Rochet, Fraichard, Bouton, Della Santa, Vuillet, Brugnot, Schouwey, Bigueur, Besia, Joffre.

Excusés Mmes Paillot (procuration à Joëlle Alixant), Sermier (procuration à Sandra Hählen), Faivre, Falcinella-Gillard, MM. Truchot (procuration à Etienne Rougeaux), Théry.

Absents M. Coutrot.

Le Conseil communautaire, entendu cet exposé,

Vu les documents budgétaires ci-annexés,

Après en avoir délibéré,

Adopte à l'unanimité :

Le budget principal comme suit :

La section de fonctionnement est présentée en suréquilibre en recettes à hauteur de 8 995 000€ et en dépenses à hauteur de 8 745 000€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 515 000€

Le budget annexe ordures ménagères comme suit :

La section de fonctionnement est présentée en suréquilibre en recettes à hauteur de 815 000€ et en dépenses à hauteur de 795 000€.

Le budget annexe zones d'activités économiques comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 002 100€

Envoyé en préfecture le 07/05/2024

Reçu en préfecture le 07/05/2024

Publié le 07/05/2024

ID : 039-243900420-20240408-2024_56_1-BF



La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1255 000€

Le budget annexe eau et assainissement comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 500 000€

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 870 000€

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Valot
Secrétaire de séance

